

SITUATION D'URGENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Spécial Surf



/ Contexte

Action nationale de la Fédération Française de Surf « Surfeur, acteur citoyen »

/ Objectif professionnel

Améliorer la qualité de la prise en charge initiale d'une victime de noyade ou d'accident sur une plage et intégrer les surfeurs professionnels ou fédéraux dans la chaîne de secours.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier les causes de difficultés organisationnelles ou techniques liées au secours en pleine eau ou sur la plage, en lien avec les organisations nationales des services de secours pré-hospitaliers et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maitriser les techniques et organisations spécifiques au travail en milieu isolé et/ou côtier..

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des pratiquants de surf, professionnels, fédéraux ou pratiquants libres.

Prérequis : Autonomie en surf et en nage en pleine mer. Titulaire du PSE1 ou équivalent.

La formation peut accueillir 6 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation à l'employeur.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 7h30 (9h00 - 12h00/13h00-17h00)



Le calendrier est défini conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et le cadre de santé de l'unité concernée



Lieu de formation :

La formation se déroule sur votre site de pratique



Coûts : Forfait pédagogique de 1 700 € (12 bénéficiaires maximum) pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire :

- Repas (si non pris en charge par l'employeur)
- Tenue civile
- Tenue de surf (maillot, combinaison, planche, serviette)
- Facultatif : dotation personnelle en matériel de secours.

Formation non assujettie à la T.V.A

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 formateurs infirmiers du CESU, expérimentés en SMUR et en secours en milieu isolé.
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION D'UNE PRISE EN CHARGE DE VICTIME EN PLEINE EAU OU SUR PLAGE	
- Présentation de la formation	8H30
- Identifier les expériences et attentes	-
- Connaitre l'organisation générale d'un secours côtier et ses spécificités	10H00
- Connaitre les statistiques relatives à la typologie du secours côtier	-
- Connaitre la physiopathologie des noyades	10H15
- Identifier les priorités de prise en charge, seul ou à plusieurs	12H00
- Connaitre les spécificités de prise en charge des traumatismes en lien avec la pratique de surf et des sports côtiers	13H00
- Gérer un ACR seul et en équipe sur une plage fréquentée ou en milieu isolé	-
- Mettre en œuvre des secours spécifiques à différents cas concrets	14H45
- Formaliser un plan prévisionnel de secours relatif à leurs activités	15H00
- Synthèse, renforcement et conclusion	-
	16H30

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

Nouvelle formation

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

Nouvelle formation

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauteville

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com